

Destinataire:**MF Master Formations**

1 rue de Stockholm

75008 PARIS

TVA: FR28529931149

TEL : 0650039505

SEBTRONIC

DEJOUET Sébastien

609 Rue des puits

60240 Jouy-sous-thelle

TVA: FR79933620528

SIRET : 93362052800010

TEL : 0634038245

Date de facture : 28-09-2025

Date d'échéance : 28-10-2025

Contact commercial: DEJOUET Sébastien

#	Désignation	Qté.	Prix unitaire	Montant HT
1	Formulaire de téléversement de fichiers - Développement d'un formulaire de téléversement de fichiers. - Mise en place du renommage automatique des fichiers. - Création automatique de dossiers nominatifs pour chaque utilisateur. - Configuration des notifications par email pour l'administrateur et le téléverseur.	1	280,00	280,00
2	Module de création et de gestion des sessions de formation - Création d'un formulaire d'ajout de session de formation (limité à 10 apprenants). - Automatisation de l'envoi d'emails de confirmation à l'administrateur et au formateur. - Automatisation de l'envoi d'emails d'information à chaque apprenant inscrit.	1	190,00	190,00
3	Module d'émargement en présentie - Développement d'un formulaire d'émargement journalier numérique. - Intégration de la capture de signature numérique. - Automatisation de l'envoi journalier par email des feuilles d'émargement signées. - PDF Généré automatiquement.	1	260,00	260,00
4	Module d'émargement en ligne individuel - Création d'un formulaire d'émargement en ligne individuel et sécurisé. - Développement du circuit de signature numérique (envoi et retour automatisé). - Configuration de la notification par email au formateur et à l'administrateur. - PDF Généré automatiquement.	1	340,00	340,00
Total HT				€1.070,00
Total TTC				€1.070,00
Solde à payer				€1.070,00

En lettres: Un Mille et Soixante-dix Euros

Informations bancaire:

Virement Bancaire

BoursoBank

M. DEJOUET SÉBASTIEN

IBAN : FR76 4061 8804 5500 0407 7844 153

BIC / SWIFT : BOUS FRPP XXX

Conditions générales de vente:

Conformément à l'article L441-6 du Code de commerce et à la loi n° 2012-387, en cas de non-paiement dans un délai de 30 jours, des pénalités de retard équivalentes à trois fois le taux d'intérêt légal seront appliquées. De plus, des frais de recouvrement forfaitaires de 40 € seront exigés.

Signature autorisée

A handwritten signature in black ink, reading "Dejouet". The signature is stylized with a large, flowing 'D' and a cursive 'e'.